
GUIDE DES ÉTUDES

2020 - 2021

UGA
Université
Grenoble Alpes



Ce guide des études concerne l'ensemble des composantes de l'UGA, à l'exception de Grenoble INP, Sciences-Po Grenoble et l'ENSAG.

 facebook.com/UGrenobleAlpes

 univgrenoblealpes

 [Université Grenoble Alpes](https://UniversiteGrenobleAlpes)

 @UGrenobleAlpes

 [Université Grenoble Alpes](https://UniversiteGrenobleAlpes)

UGA

**Université
Grenoble Alpes**

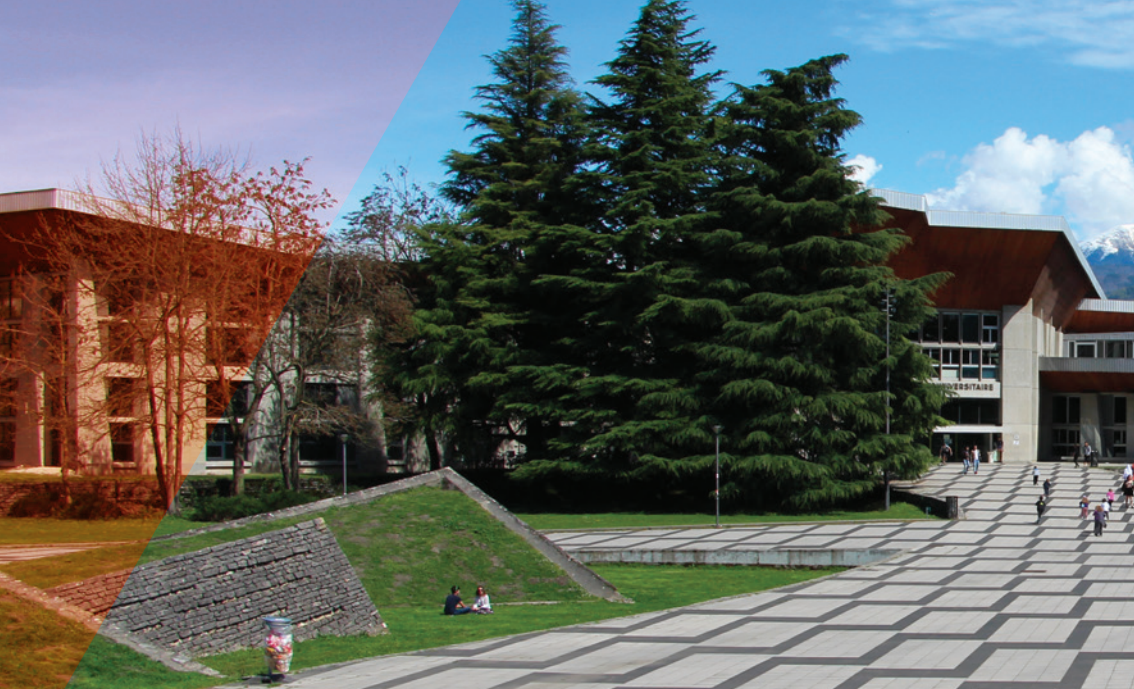
CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9
Tél. : + 33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



SOMMAIRE

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	2
Les composantes	3
Une offre de formation adossée à une recherche de pointe	4
Le fonctionnement de l'université	6
DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ	8
ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	10
L'organisation des études	10
Les inscriptions	11
Le travail universitaire et l'évaluation	11
L'intranet étudiant et les outils numériques	12
Les bibliothèques universitaires	14
Construire son parcours : orientation, stages, emploi	15
Étudier à l'étranger	18
Maîtriser une langue étrangère	20
Se former en alternance / suivre une formation à tout moment de sa vie	22
Dates clefs de l'année universitaire	23
VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT	24
Le portail Vie de campus	24
Les lieux de services	26
La vie associative et citoyenne	29
Le sport	30
Les étudiants internationaux	31
Le statut étudiant engagé	33
Les étudiants sportifs de haut niveau (SHN)	34
Les étudiants artistes de haut niveau (AHN)	35
La vie culturelle	36
L'entrepreneuriat étudiant	40



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public du site Grenoble Alpes sont regroupées au sein d'un même établissement : l'Université Grenoble Alpes.

Ce nouvel établissement a pour ambition d'être encore plus visible à l'international et ainsi d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs.



LES COMPOSANTES

L'Université Grenoble Alpes est organisée en composantes : unités de formation et de recherche (UFR), écoles ou instituts. Ces composantes regroupent des départements d'enseignement et des laboratoires de recherche et couvrent l'ensemble des champs disciplinaires.

LES ÉTABLISSEMENTS COMPOSANTES

L'institut d'ingénierie et de management
(Grenoble INP)
L'institut d'études politiques de Grenoble
(Sciences Po Grenoble)
L'École nationale supérieure d'architecture de
Grenoble (ENSAG)

LES COMPOSANTES ACADÉMIQUES SANS PERSONNALITÉ MORALE (CSPM), REGROUPANT DES COMPOSANTES ÉLÉMENTAIRES

École universitaire de technologie

Institut universitaire de technologie 1
Institut universitaire de technologie 2
Institut universitaire de technologie de Valence

Faculté des sciences

UFR de chimie et de biologie
UFR informatique, mathématiques,
mathématiques appliquées de Grenoble
(IM²AG)
UFR physique, ingénierie, terre,
environnement, mécanique (PhITEM)
Observatoire des sciences de l'univers de
Grenoble
Département de la licence sciences et
technologies (DLST)

Faculté Humanités, santé, sport, sociétés

UFR arts et sciences humaines (ARSH)
UFR langues étrangères
UFR langage, lettres, arts du spectacle,
information et communication (LLASIC)
UFR sciences de l'Homme et de la société (SH)
UFR sciences et techniques des activités
physiques et sportives (STAPS)
Faculté de médecine
Faculté de pharmacie

LES COMPOSANTES ÉLÉMENTAIRES NON REGROUPÉES

Institut d'urbanisme et de géographie alpine
(IUGA)
Faculté de droit
Faculté d'économie de Grenoble

LES COMPOSANTES TRANSVERSALES

Département sciences Drôme Ardèche (DSDA)
Centre universitaire d'études françaises
(CUEF)
Institut national supérieur du professorat et de
l'éducation (INSPÉ)
Service des langues (SDL)
Collège des études doctorales (CED)

UNE OFFRE DE FORMATION ADOSSÉE À UNE RECHERCHE DE POINTE

L'Université Grenoble Alpes propose un large éventail de formations, de la licence au doctorat, en lien étroit avec le milieu socio-professionnel pour favoriser l'insertion de ses étudiants. Elle leur offre la possibilité de construire et personnaliser leurs parcours, avec des passerelles permettant des réorientations à tous les niveaux.

L'Université Grenoble Alpes est également un pôle de recherche majeur et s'appuie sur des laboratoires de recherche d'excellence pour développer des formations de pointe dans des domaines d'avenir. Les organismes nationaux de recherche CEA, CNRS, Inria et Inserm sont associés étroitement à l'Université Grenoble Alpes pour développer une politique commune en recherche et valorisation à l'échelle internationale. L'enseignement universitaire est dispensé par les enseignants-chercheurs qui intègrent dans leur formation les derniers acquis de la recherche.

QUELQUES CHIFFRES

60 000 étudiants dont **3 200** doctorants

30 écoles, facultés ou instituts

80 laboratoires partagés sur le site, repartis en **6** pôles de recherche

500 000 m² de patrimoine sur **12** sites répartis sur 6 départements (Isère, Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie et Hautes-Alpes)

Un campus paysager de **175** hectares



À DÉCOUVRIR

(H)auteurs est le magazine de l'Université Grenoble Alpes et de ses partenaires.

Son objectif : relever le défi de la vulgarisation scientifique en s'adressant à un large public et en montrant au fil des pages que l'expertise universitaire grenobloise répond à des enjeux de société et que la recherche scientifique et l'innovation technologique accompagnent les évolutions sociales. Retrouvez également tous les articles du magazine sur la newsroom de l'Université Grenoble Alpes.

newsroom.univ-grenoble-alpes.fr

INFOS +

IDEX, LABEL D'EXCELLENCE

Le site universitaire grenoblois est porteur du projet "Université Grenoble Alpes : Université de l'innovation" lauréat des Initiatives d'Excellence (IDEX). Ce label est réservé à une dizaine de sites universitaires en France, reconnus pour leur excellence scientifique et technologique ainsi que leur potentiel d'innovation.



LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

LA GOUVERNANCE

LA PRÉSIDENTENCE

Le président de l'université est élu pour 4 ans par les membres du conseil d'administration. Il assure la direction de l'établissement. Il est assisté par des conseils et commissions, des vice-présidents et des chargés de missions.



Président :
Yassine Lakhnech
présidence@univ-grenoble-alpes.fr

LE DIRECTOIRE

Le directoire élabore et propose des stratégies, qui sont soumises au débat dans les conseils. Il valide les éléments à soumettre au conseil d'administration et au conseil académique et les groupes de travail éventuellement associés.

Il associe le président de l'Université Grenoble Alpes, des responsables des établissements-composantes, des composantes académiques et des organismes de recherche.

LES CONSEILS

Les grandes décisions et orientations politiques sont prises dans les conseils et commissions composés d'enseignants, de personnels administratifs et techniques et d'étudiants.

Le conseil d'administration (CA)

Il détermine la politique de l'université, vote le budget et approuve les comptes.

Le conseil académique (CAc)

Il est consulté sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur, sur la demande d'accréditation et sur le contrat d'établissement. Il propose un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

Il regroupe :

La commission formation et vie universitaire (CFVU) :

elle est notamment consultée sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, les demandes d'accréditation et les projets de nouvelles filières, l'évaluation des formations et enseignements.

Elle prépare les mesures concernant : la réglementation des formations, l'orientation, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants.

La commission recherche : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires,

elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

La commission Vie Étudiante :

elle définit la politique de l'établissement en matière d'amélioration des conditions de vie étudiante, d'activités et de services en matières culturelles, sportives, sociales et associatives offertes aux étudiants. Elle est garante des libertés politiques et syndicales des étudiants.

LES ÉLUS ÉTUDIANTS

L'université n'est pas seulement un lieu de formation pour les étudiants. Elle leur permet également d'être acteurs de la vie de leur établissement et de prendre part aux décisions concernant l'organisation et la gestion de l'établissement.

Les voix des élus et du vice-président étudiant comptent autant que celles des autres corps (enseignants, administratifs...). Ils occupent plusieurs postes pour mieux vous représenter.

LA VICE-PRÉSIDENTÉ ÉTUDIANTE

Le Vice-président étudiant représente les étudiants au sein de l'équipe présidentielle. Il est élu par le conseil académique pour deux ans. Il participe aux réunions de l'équipe de direction et aux différentes instances de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant. Il joue le rôle de relais entre les instances de l'Université et les étudiants.



Vice-président étudiant :
Martin Oudart
vpe@univ-grenoble-alpes.fr

LES ÉLUS ÉTUDIANTS

Les élus étudiants représentent les étudiants au sein des conseils et commissions de l'établissement, en siégeant au même titre que les autres membres : les enseignants-chercheurs, les personnels administratifs, les personnalités extérieures.

Ils participent notamment à l'organisation de vos conditions d'études, d'exams, et de vie à l'université (choix des cours, volumes horaires, coefficients, règles de validation des diplômes, proposition de textes pour la vie étudiante, défense des droits étudiants...).



DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

Quitter le lycée pour l'université, c'est un grand pas !
Voici un comparatif qui vous aidera à vous repérer / à comprendre / à bien vivre la transition d'un univers à l'autre.

L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

AU LYCÉE

Séries de bac et spécialités

3 ans : seconde, première, terminale

Par trimestres

Matières
Organisées en cours et travaux pratiques
Un enseignant par matière, le même en cours et en TP

30 à 40 élèves par classe,
Certains cours ou TP en demi-groupes

Environ 35 h de cours par semaine
Travail personnel : 5 à 10 h par semaine

À L'UNIVERSITÉ

Domaines de formation, mentions de licence, parcours

DUT bac+2 et Licence professionnelle bac +3
Licence : 3 ans de licence (L1, L2, L3) = Bac +3
Master : 2 ans de master (M1, M2) = Bac +5
Doctorat : 3 ans de doctorat (D) = Bac +8

Par semestres :
Premier semestre (S1) : septembre à janvier
Deuxième semestre (S2) : janvier/février à mai

Unité d'enseignements (UE)
Organisées en cours magistral (CM), travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP)
Plusieurs enseignants par UE et selon le type de cours (CM, TD et TP)

TD : 30 à 40 étudiants par groupe
CM en amphitheâtre : de 100 à 300 étudiants
TP : 15 étudiants maximum

21 à 25 h de cours par semaine
Travail personnel : 21 à 25 h par semaine dont une partie en bibliothèque

L'ÉVALUATION

AU LYCÉE

Évaluation en continu

Passage d'une année sur l'autre : notes et avis du conseil de classe

Diplôme du baccalauréat : des épreuves en première et en terminale, oraux de rattrapage

À L'UNIVERSITÉ

Évaluation du semestre : contrôle continu et/ou examens en fin de semestre

Session de rattrapage en mai-juin
Obtention de l'année : moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10

Obtention du diplôme de licence par validation des 6 semestres. La licence valide l'obtention de 180 crédits ECTS (European Credits Transfer System)

L'ENCADREMENT

AU LYCÉE

Professeurs du second degré

Professeur principal par année

Vie scolaire : CPE, assistant d'éducation

À L'UNIVERSITÉ

Enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants

En L1 un enseignant référent
Un enseignant responsable par parcours et par mention

Secrétariat pédagogique :
gestionnaire de scolarité

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Vous êtes rattaché, selon votre inscription et le choix de votre cursus, à une composante. Dans votre composante, vos interlocuteurs privilégiés sont :

le secrétariat pédagogique :

il vous renseigne sur votre emploi du temps, vos programmes d'enseignement, le système de contrôle des connaissances, les dispenses de contrôle continu et les permanences des enseignants.

les enseignants responsables de votre formation :

ils vous accompagnent dans votre cursus en étant à votre écoute. Vous pouvez les rencontrer pendant leurs permanences.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Les cursus proposés s'organisent autour de trois diplômes principaux : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation, dite LMD, adoptée par tous les pays de l'Union européenne, permet d'accroître la mobilité des étudiants.

Le système des crédits permet de valider le travail et les acquis de l'étudiant (cours, TD, TP, travail personnel, stage, examens). La licence est validée par l'obtention de 180 crédits, le master par 120 crédits supplémentaires, et il faudra 180 crédits de plus pour valider le doctorat.

Ces crédits sont transférables en France et en Europe ; ils sont capitalisables, donc définitivement acquis, quelle que soit la durée des études.

L'Université Grenoble Alpes propose également d'autres formations notamment des diplômes universitaires de technologie (DUT), des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), etc.

SUR LE WEB

Le catalogue en ligne des formations de l'Université Grenoble Alpes :
formations.univ-grenoble-alpes.fr



CARTE D'ÉTUDIANT MULTISERVICES

1 carte = 1 bouquet de services

Distribuée après l'inscription, cette carte comporte plusieurs services pour le quotidien :

Carte d'étudiant / Restauration CROUS (Paiement IZLY) / Accès Bibliothèques



Selon la composante et résidence CROUS

Contrôle d'accès à certains bâtiments / Photocopies/impressions
Laveries CROUS / Paiement aux distributeurs de boissons et friandises CROUS

LES INSCRIPTIONS

L'inscription intervient une fois que votre candidature a été acceptée par l'Université Grenoble Alpes. Elle se déroule en deux étapes successives et obligatoires.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle se traduit par le paiement des droits universitaires et la délivrance de la carte d'étudiant. Vous pouvez vous inscrire dès le mois de juillet. Les inscriptions se déroulent en ligne. Vous venez ensuite retirer votre carte à l'université.

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Formation > Admissions

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Elle consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Elle permet d'être affecté dans les groupes de travaux dirigés. L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une fois l'inscription administrative validée. Elle s'effectue en septembre en ligne ou auprès de votre secrétariat pédagogique / gestionnaire de scolarité.

LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE ET L'ÉVALUATION

MODE DE TRAVAIL

L'année universitaire se déroule en deux semestres : le premier de septembre à début janvier et le second de mi-janvier à mai.

Les cours sont organisés sous trois formes :

- Les cours magistraux (CM) qui ont lieu pour la plupart en amphithéâtre,
- Les travaux dirigés (TD) où l'effectif des étudiants est réduit,
- Des travaux pratiques (TP) ou ateliers dans certaines filières.

À l'université, le travail personnel à fournir est beaucoup plus important qu'au lycée. On compte, en moyenne, deux heures de travail personnel par heure de cours. À cet effet, les bibliothèques sont à votre disposition.

SYSTEME D'ÉVALUATION & EXAMENS

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (dans les créneaux des cours) et/ ou en examen terminal (pendant les sessions d'examen).

Les sessions d'examens terminaux durent environ 15 jours, ils se déroulent à la fin du 1^{er} et du 2^e semestre.

Une session de rattrapage des deux semestres se déroule en juin.

La convocation et les résultats aux examens sont affichés dans les secrétariats pédagogiques et sont consultables sur l'intranet en accès réservé grâce à votre identifiant et votre mot de passe. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

PERMANENCE DES ENSEIGNANTS

Votre interlocuteur privilégié est le responsable pédagogique de votre formation. Vous pouvez rencontrer vos responsables pédagogiques et vos enseignants au cours de leurs heures de permanences hebdomadaires, affichées sur leurs portes de bureau, ou prendre rendez-vous en les contactant via leurs adresses électroniques institutionnelles.

L'INTRANET ÉTUDIANT ET LES OUTILS NUMÉRIQUES

LEO : VOTRE INTRANET ÉTUDIANT

LEO est le point d'entrée unique qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques mis à sa disposition par l'université et par sa composante : agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, l'orientation, les conventions de stage, ou la vie étudiante...

À consulter quotidiennement, LEO constitue une mine d'informations pour vos études et votre vie à l'université. Vous pourrez y accéder que vous soyez sur le campus, chez vous ou à l'étranger !
leo.univ-grenoble-alpes.fr

VOS IDENTIFIANTS

Pour accéder à votre intranet et aux services numériques de l'université, vous avez besoin d'un nom d'utilisateur (identifiant) et d'un mot de passe. Ils vous seront fournis avec votre carte d'étudiant. Vous avez ensuite 2 mois pour personnaliser votre mot de passe. C'est obligatoire et cela vous permettra de pouvoir le récupérer en cas de perte.

PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ...

- Ne prêtez jamais vos identifiants numériques
- Fermez votre session après avoir utilisé un ordinateur en libre-service
- Changez de mot de passe régulièrement

Si quelqu'un viole la charte avec vos identifiants (téléchargement illégal par exemple), c'est vous qui serez responsable et sanctionné (notamment privé d'accès aux ressources numériques de l'université).

VOS RESSOURCES ET OUTILS

Messagerie électronique Université Grenoble Alpes

Votre adresse électronique universitaire est en général de la forme :

prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

C'est l'unique adresse utilisée par les enseignants et l'administration pour vous transmettre des informations.

Pensez à :

- signer vos courriels pour être facilement identifié par votre interlocuteur : nom prénom, mais aussi année-filière, groupe, horaire de cours, etc.
- rediriger vos courriels sur votre adresse personnelle.

Emploi du temps en ligne

Vous pourrez consulter à tout moment votre emploi du temps, être informés rapidement des changements de salles, reports de cours...

Cours en ligne

Vous pourrez accéder à vos cours via les plateformes pédagogiques (comme Moodle, Chamilo et Alfresco...) et à la plateforme de formation en langues du service des langues.



APPLI CAMPUS UGA NOUVEAUTE :
Consulter votre emploi du temps !



Relevé de notes

Il est disponible dès la promulgation officielle des résultats du semestre, après jury.

PROSE (Plateforme Ressources Orientation Stage Emploi)

Portail proposé par l'Espace orientation et insertion professionnelle (Espace OIP) de l'Université Grenoble Alpes, ce site internet met de nombreuses ressources à la disposition des étudiants pour les aider à construire leurs parcours de formation.
prose.univ-grenoble-alpes.fr

Coffre-fort numérique

Digiposte est un coffre-fort numérique où seront stockés vos relevés de notes authentifiés par l'université, ainsi que tout document que vous voudriez garder en sécurité.

WIFI CAMPUS

Le wifi est accessible sur tout le campus, la connexion s'effectue avec vos identifiants numériques.

HELP ?

En cas de soucis techniques avec votre ordinateur (wifi, etc.), vos identifiants... n'hésitez pas à vous faire aider.

Des permanences d'assistance informatique se tiennent quotidiennement à différents endroits du campus, retrouvez lieux et horaires sur le portail : services-numeriques.univ-grenoble-alpes.fr

Vous pouvez également contacter :

À Grenoble

sos.etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 56 52 97 20

À Valence (hors IUT)

valence-etu-incident@univ-grenoble-alpes.fr

À l'IUT de Valence

sos-info-iutval@univ-grenoble-alpes.fr



LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Tout au long de l'année, le réseau des bibliothèques de l'Université Grenoble Alpes met à votre disposition un large éventail de services et de ressources documentaires, papiers et électroniques. Lieux de travail, propices à la concentration, mais aussi lieux de vie, les BU vous accompagnent dans la réussite de vos études et de vos recherches.

Sur le campus de Saint-Martin-d'Hères

- BU Droit et Lettres
(lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion)
1130, avenue centrale
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères - Tél. 04 76 82 61 42
- BU Joseph-Fourier
(sciences et technologies)
915, avenue centrale
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères - Tél. 04 76 51 42 84

Au cœur du Centre Hospitalier Universitaire, à La Tronche

- BU Médecine Pharmacie
Domaine de la Merci - La Tronche
Tél. 04 76 63 71 48

Au cœur de l'agglomération grenobloise

- BU Professorat Éducation Grenoble
30 avenue Marcelin Berthelot
Tél. 04 56 52 07 88
- Bibliothèque de l'IUGA (Géographie alpine, urbanisme)
14-14 bis Avenue Marie Reynoard
Tél. 04 76 82 20 43
- Bibliothèque Yves-de-la-Haye
(communication et média)
11 avenue du 8 mai 1945 - Échirolles
Tél. 04 56 52 87 07

À Valence

Ouverture du learning centre Rodolphe Pesce, 19 place Latour-Maubourg
buvalence@univ-grenoble-alpes.fr

De très nombreux services sont proposés :

- larges horaires d'ouverture au sein des BU de Grenoble : jusqu'à 22h du lundi au jeudi, 19h le vendredi et 17h le samedi et certains dimanches,
- salles de travail en groupe avec tableaux blancs et écrans collaboratifs,
- formations à la recherche documentaire,
- ateliers pour vous aider dans vos études,
- conférences, expositions, animations culturelles,
- espaces détente et salle de relaxation,
- photocopies, impressions, scanners,
- visioconférence,
- prêt d'ordinateurs portables, de tablettes et de casques audio, etc.

Les ressources documentaires proposées sont accessibles sur le web : bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr

INDISPENSABLE !

Pour connaître le taux d'occupation des BU en temps réel, leurs horaires et réserver en ligne une salle de travail en groupe, téléchargez l'application gratuite *Affluences*

ATTENTION !

Votre carte étudiant certifie votre inscription. Elle est indispensable pour utiliser les services des bibliothèques !

CONSTRUIRE SON PARCOURS : ORIENTATION, STAGES, EMPLOI

DES ESPACES DÉDIÉS À VOTRE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ouvert à tous les publics l'Espace orientation et insertion professionnelle vous accompagne dans vos projets et vous propose des actions pour construire votre parcours de formation, mieux connaître les métiers, rechercher un stage et préparer votre insertion professionnelle.

Les conseillers vous reçoivent sans rendez-vous.

GRENOBLE ESPACE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités - domaine
universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. +33 (0)4 57 04 15 00

orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Un espace documentaire est à votre disposition,

Horaires

- du lundi au jeudi de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
Fermeture le vendredi
- Permanences spécifiques « insertion professionnelle » (relecture de CV et lettres, préparation à l'entretien...) :
Mardi, mercredi, jeudi de 13h à 17h

En dehors des horaires d'ouverture, des accueils spécifiques, des ateliers dédiés à l'orientation et l'insertion professionnelle sont organisés.

PROSE

(Plateforme Ressources Orientation Stages Emploi)

prose.univ-grenoble-alpes.fr

Vidéos, sites web de référence, catalogue des stages, documents à télécharger sont à votre disposition pour vous aider à construire votre parcours de formation.

VALENCE CIO'SUP MAISON DE L'ÉTUDIANT

Le CIO'SUP, service interuniversitaire d'information et d'orientation dédié à l'enseignement supérieur en Drôme-Ardèche, vous accueille et vous accompagne pour toutes les étapes clés de votre parcours d'étudiant : choix des formations, réorientation, recherche de stages, recherche d'emploi, etc

11, place Latour Maubourg - Valence
Tél. 04 26 44 35 00
ciosup2607@aduda.fr

Horaires :

Lundi et vendredi : 14h-17h30
Mardi au jeudi : 9h30-12h30
et 14h-17h30

VOTRE CHOIX D'ÉTUDE PEUT ÉVOLUER

Si finalement votre filière ne vous convient pas, vous pouvez demander une réorientation à la fin du 1^{er} semestre et effectuer le 2nd semestre dans une autre licence. Vous pouvez également vous réorienter à l'issue de votre première année vers d'autres filières.

MODULE TREMLIN : UNE AUTRE ORIENTATION

Le module TREMLIN s'adresse aux étudiants de 1^{re} année de l'UGA qui souhaitent se réorienter l'année suivante et prendre le temps de réfléchir à un nouveau projet (formation courte, professionnelle, école spécialisée, alternance...).

D'une durée de 4 semaines, ce module accompagne l'étudiant :

- À déterminer ses centres d'intérêts,
- À repérer ses acquis ,
- À mieux connaître l'entreprise et le monde professionnel,
- À évaluer ses besoins en formation
- À rencontrer des professionnels.

Des réunions d'information sur le module TREMLIN sont organisées d'octobre à janvier de 12h30 à 13h30.

Pour s'inscrire dans le module, rendez-vous à l'Espace orientation et insertion professionnelle.

Plusieurs groupes sont organisés entre novembre 2020 et mars 2021.

Contact :

Anne-Marie Jean

tremplin@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 76 82 57 19

Valence : ciosup2607@aduda.fr



PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

CYCLE OUVREZ L'ŒIL

Pour rencontrer des professionnels, préparer et valoriser vos candidatures ou encore découvrir de nouvelles perspectives de poursuite d'études.

Au programme :

- des conférences,
- des soirées métiers thématiques,
- des ateliers en petits groupes.

Inscrivez-vous sur univ-grenoble-alpes.jobteaser.com

MULTIPLIEZ LES EXPÉRIENCES

Faites des stages

Les stages vous permettent de consolider vos projets, mieux connaître des secteurs d'activité, des métiers, de mettre en œuvre vos compétences, d'enrichir votre expérience, de développer votre réseau...

Des questions ?

stages@univ-grenoble-alpes.fr

Ateliers stages / emplois à Valence :

etudierendromeardeche.fr

Trouver un stage : stagesemplois2607.fr

VALORISEZ VOS COMPÉTENCES

Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est un outil numérique qui vous permet :

- de valoriser vos connaissances,
- de construire votre projet de formation et professionnel,
- de traduire vos expériences en compétences,
- de préparer votre communication professionnelle.

www.pec-univ.fr

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Formation > Orientation, Stage, Emploi

LE CAREER CENTER DE L'UGA

Career Center UGA, une plateforme carrière pour répondre à vos besoins !

- Informez-vous sur les entreprises et leurs métiers
- Trouvez votre stage, votre alternance, votre emploi
- Participez à nos ateliers et à nos événements

Inscrivez-vous sur :

univ-grenoble-alpes.jobteaser.com



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

En tant qu'étudiant inscrit à l'Université Grenoble Alpes vous pouvez effectuer un séjour à l'étranger - d'un mois à une année universitaire - en programme d'études, de recherche ou en stage.

Comptabilisant plus de 650 établissements partenaires dans le monde, l'Université Grenoble Alpes vous offre la possibilité d'étudier à l'étranger pendant un ou deux semestres. La participation à un programme d'échange vous permet de valider ce parcours effectué à l'étranger dans votre cursus et de solliciter des aides financières spécifiques pour votre mobilité à l'international.

Sachez qu'un projet d'études à l'étranger se prépare au moins une année à l'avance. Les enseignants et les correspondants des relations internationales au sein de votre composante vous guideront dans vos démarches, n'hésitez pas à leur demander conseil !

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Formation > Mobilité internationale

10 BONNES RAISONS POUR EFFECTUER UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

- Se perfectionner dans une langue étrangère
- S'ouvrir à une culture et un système éducatif différents
- Favoriser votre employabilité sur un marché du travail mondialisé
- Affirmer votre personnalité et faire de nouvelles rencontres
- Découvrir une nouvelle approche de votre spécialité d'études
- Bénéficier d'une reconnaissance pédagogique de votre période d'études
- Profiter d'un accompagnement dès l'amorce de votre projet de mobilité
- Acquitter uniquement les droits d'inscription de l'Université Grenoble Alpes en étant exonéré de ceux de l'université partenaire
- Bénéficier d'aides financières via différents dispositifs de bourses
- Enfin, vivre une expérience unique !

À CONNAÎTRE

Les parcours internationaux

L'Université Grenoble Alpes développe son offre de formation à dimension internationale : des doubles diplômes internationaux, des écoles d'été, ainsi que des parcours enseignés en anglais permettent de concilier formation, langues et ouverture interculturelle. Vous pouvez les retrouver sur le catalogue présentant l'offre de formation de l'Université Grenoble Alpes en ligne dans la rubrique Dimension internationale..



UGA
Université
Grenoble Alpes

MAITRISER UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Le Service des langues de l'Université Grenoble Alpes offre des formations en langues étrangères pour tous les étudiants du site universitaire grenoblois. Plus de vingt langues sont proposées. Dans certaines langues, en plus des cours par niveaux, il existe des cours thématiques, une préparation spécifique à la mobilité....

Quel que soit le type d'enseignement (enseignement obligatoire dans le cadre de votre cursus, enseignement transversal à choix, cours optionnel, ...), votre inscription est soumise à un test de positionnement (sauf pour les cours d'initiation) puisque les cours sont organisés par niveaux.

Attention, l'inscription se fait par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Vous êtes invités à bien vérifier auprès de vos gestionnaires de scolarité en composante si ces enseignements peuvent être valorisés au sein de votre cursus ou si vous devez vous inscrire à titre individuel ; dans ce dernier cas, les cours sont payants.

Les descriptifs de tous les cours se trouvent sur le site du Service des langues.

VALORISEZ VOS RÉSULTATS, FAITES CERTIFIER VOTRE NIVEAU DE LANGUES !

Afin de préparer au mieux votre projet de mobilité à l'étranger, venez vous renseigner au Service des langues sur les différentes possibilités d'apprendre ou de vous perfectionner en langue étrangère avant votre départ : stages intensifs, ateliers de conversation, apprentissage en autonomie guidée... Vous pouvez aussi vous renseigner sur les certifications « passeports de votre mobilité » qui existent sur le site grenoblois. Les certifications en anglais : TOEIC® et TOEFL®, l'IELTS et le CLES.

Le CLES est aussi organisé pour l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le portugais, le grec moderne et le russe.

SUR LE WEB

sdl.univ-grenoble-alpes.fr

DES MÉTHODES INNOVANTES DE FORMATION GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Des formations s'appuyant sur des environnements numériques dédiés à l'apprentissage des langues permettent de vous former en autonomie tutorée ou complète.

Espace Langues (anciennement «CAA») de la Maison des langues et des cultures.

1141, avenue centrale
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 82 77 40

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Perfectionner votre français avec le CUEF : différentes options et formules de cours sont disponibles pour les étudiants.

cuef.univ-grenoble-alpes.fr

SERVICE DES LANGUES

Maison des Langues et des Cultures
1141, avenue centrale - domaine universitaire
de St-Martin-d'Hères

Accueil scolarité :

Bureaux 214 et 215 (2^e étage)
du lundi au jeudi toute la journée et le
vendredi matin

VOS INTERLOCUTEURS :

- vous avez un cours de langue obligatoire dans votre cursus
- vous avez une langue en ETC
- vous venez de Grenoble INP, Institut d'études politiques de Grenoble, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

une seule adresse :

sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

- vous voulez passer une certification, contactez : sdl-certifications@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence

sdl-scolarite-valence@univ-grenoble-alpes.fr



SE FORMER EN ALTERNANCE / SUIVRE UNE FORMATION À TOUT MOMENT DE SA VIE

La Direction de la formation continue et de l'apprentissage (DCFA), en lien avec les composantes de l'UGA, accompagne sur le plan administratif :

- les étudiants désireux de suivre une formation en alternance,
- toute personne (salariés, indépendants, personnes en recherche d'emploi, ...) désireuse de reprendre des études, de faire valider des acquis, ou de développer une compétence particulière par le biais d'une formation courte spécifique.

SES MISSIONS

- Informer sur les démarches administratives et financières concernant des dispositifs de formation spécifiques : alternance, reprise d'études, validation des acquis, diplôme d'accès aux études universitaires, ...
- Participer au développement des relations avec le monde socioéconomique.
- Développer et valoriser les compétences des actifs

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE

Bâtiment Pierre-Mendès-France
3^e étage
151 rue des Universités - 38400
Saint-Martin-d'Hères

Tél. 04 57 04 11 90

formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr

SON OFFRE

- **Une offre de formation en alternance**, de la licence professionnelle au diplôme d'ingénieur, en passant par le DUT et le master, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- **Des certifications en langues** : Linguaskill, diplôme de certification en langues (DCL)
- La possibilité d'obtenir des dispenses, des équivalences, voire un diplôme, grâce à **la validation des acquis** :
- Une chance d'accéder aux études universitaires sans le bac grâce au **diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)** ou la capacité en droit.
- Un accès à l'ensemble des diplômes proposés par l'UGA dans le cadre d'une reprise d'études*
- Un panel de **formations courtes** pour développer ses compétences en tant que salarié ou demandeur d'emploi*

*en interruption d'études de 2 ans et plus

DATES CLEFS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Cours du premier semestre : du lundi 31 août au samedi 19 décembre midi

Vacances de Toussaint : du samedi 24 octobre midi au lundi 2 novembre matin

Vacances de Noël : samedi 19 décembre midi au lundi 4 janvier matin

Examens du premier semestre, première session :

à partir du 14 décembre jusqu'au 16 janvier

Cours du second semestre : du lundi 4 janvier au samedi 30 avril midi

Vacances d'hiver : du samedi 13 février midi au lundi 22 février matin

Vacances de printemps : du samedi 17 avril midi au lundi 26 avril matin

Examens du second semestre, première session : à partir du 3 mai

Deuxième sessions d'examens : à partir du 7 juin



VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT

LE PORTAIL VIE DE CAMPUS !

Les services, l'installation, le quotidien, les activités, les outils...

iCampus c'est une information en ligne complète pour vivre dans les meilleurs conditions l'expérience étudiante !



SUR LE WEB
campus.univ-grenoble-alpes.fr



Bien évaluer son budget
Connaître les aides disponibles
S'informer sur les jobs



Trouver un logement
Les démarches d'installation
Connaître ses droits



Toutes les solutions pour sa mobilité
L'agglomération à vélo
Rentrer les week-ends
Se repérer et les plans des campus



Le sport à l'université
Les équipements et clubs sportifs de l'agglomération
Pratiquer pour son bien-être



L'offre culturelle des campus
L'offre culturelle de l'agglomération
Pratiquer la culture à tout niveau



ISSO, le service Accueil International
Les démarches administratives
Des guides et outils

ÉTUDIÉ EN DROME – ARDECHE

L'offre des formations supérieures en Drôme-Ardèche, la vie étudiante : trouver un logement, financer ses études, se déplacer, se soigner, se restaurer ou encore se divertir !

Toutes les infos sur : www.etudierendromeardeche.fr

Contact : adu2607@aduda.fr

Tél. : 04 75 78 10 26

Étudiants Internationaux - ISSO : isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr

L'APPLICATION MOBILE CAMPUS



- Découvrir le prochain concert, spectacle, forum...
- Réserver votre place pour la prochaine conférence
- Repérer l'Amphidice, EVE, le DLST, l'Accueil iCampus, où manger, ou le bâtiment de votre prochain cours
- Voir les arrêts TAG/Transisère à proximité et les prochains passages
- Utiliser sa carte multiservices

NOUVEAU : Consulter votre emploi du temps !



vie pratique
practical life

Le Resto-U le plus proche
Les commerces et services utiles
Se connecter et utiliser les outils numériques à disposition



santé bien être
health & well-being

Le Centre de santé universitaire
Bien choisir sa couverture santé
Les numéros d'urgence



handicap
disabilités

Informations, conseils et orientation
Bilan des besoins et adaptation des cursus
Aides humaines, matérielles et accompagnement



vie associative
community life

Trouver son asso, un BDE ou devenir bénévole
Découvrir les lieux associatifs
Déposer une demande de soutien au projet



droits & soutien
rights & support

Les aides financières
Le soutien psychologique
Les dispositifs de signalement

LES LIEUX DE SERVICES

ICAMPUS - WELCOME CENTER

Situé au cœur du Campus de Saint Martin d'Hères Gières, c'est le premier lieu pour tout nouvel étudiant arrivant à Grenoble :

- Information et aiguillage vers le bon interlocuteur, des outils et plans des campus
- Accompagnement à la recherche de logement, aux démarches d'installation : VISALE, CAF, Assurance Maladie, CROUS...
- Informations pratiques : transports, restauration, jobs, droit au séjour...
- Panorama de la vie associative et culturelle, de l'offre de loisirs et sportive
- Postes internet en libre accès.
- Des services spécifiques pour les publics internationaux grâce à l'International Students & Scholars Office - ISSO.

Où ?

1025 avenue Centrale - Domaine universitaire / Tram B, C, station Bibliothèques universitaires

Du lundi au vendredi 9h - 17h (Hors fermetures universitaires).

Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite par la Bibliothèque Universitaire Joseph Fourier.

LE CROUS, VOTRE PARTENAIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Les services du CROUS sont à votre disposition pour :

- L'attribution des bourses sur critères sociaux
- Le logement social étudiant en résidence
- Une offre de restauration à tarif social (3,30€) près de vos études
- L'offre de jobs réservés aux étudiants : www.jobaviz.fr
- Le soutien aux projets culturels et l'animation.

Un service social à votre écoute !

Le service social écoute et accompagne tous les étudiants en difficulté matérielle ou personnelle

RV en ligne mesrdv.etudiant.gouv.fr

Tout le CROUS en ligne :
www.crous-grenoble.fr
tel. 0810 064 069

LES AIDES DE LA CAF

Aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement à caractère social (ALS) Ces aides sont attribuées par la caisse d'allocations familiales. La demande d'aide au logement se fait en ligne : www.caf.fr

Le bon plan : Pour une aide à la saisie de votre dossier, pas besoin de vous rendre à la CAF, les équipes iCampus sont formées pour vous accompagner : campus.univ-grenoble-alpes.fr

LE CENTRE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Les étudiants des universités grenobloises peuvent bénéficier gratuitement d'accueil et de soins infirmiers, de consultations médicales auprès de médecins généralistes ou spécialisés :

- Accueil et soins infirmiers
- Médecine générale
- Médecine du sport
- Psychologie, psychiatrie
- Centre de planification : gynécologie, sexologie
- Conseil conjugal et contraception, Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, dépistages infections sexuellement transmissibles
- Diététique, troubles du comportement alimentaire
- Sophrologie, gestion du stress, affirmation de soi
- Sessions de secourisme et actions de prévention

Pensez à vous munir de votre carte VITALE et de votre attestation de mutuelle lorsque vous vous rendez au Centre de santé.

Grenoble

Centre de santé universitaire

Tél. 04 76 82 40 70

centre-de-sante@univ-grenoble-alpes.fr

centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr

Valence

Centre santé jeunes

Tél. 04 75 56 62 11

centresantejeunes@mairie-valence.fr

www.etudierendromeardeche.fr

LE SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Un service personnalisé pour les étudiants en situation de handicap, aménagements, des actions de sensibilisation et d'information, des conseils techniques.

Contact :

accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Plus d'information :

handicap.univ-grenoble-alpes.fr

LA COUVERTURE SANTÉ

Assurance maladie, médecin traitant, mutuelle ou assurance complémentaires... iCampus vous explique tout et vous accompagne dans vos démarches : campus.univ-grenoble-alpes.fr

Le bon plan : ISSO – Accueil international propose une aides aux internationaux pour leurs démarches spécifiques : international.univ-grenoble-alpes.fr





LA VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNE

Les associations étudiantes font partie intégrante de la vie de campus. La vie associative de l'Université Grenoble Alpes c'est une richesse et une diversité d'engagements !

+ de 200 associations répertoriées sur les sites universitaires : bureaux des élèves, assos citoyennes, sportives, culturelles, humanitaires, internationales, théâtres...

Pour toutes les informations sur la vie associative : campus.univ-grenoble-alpes.fr

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'UGA aide à concrétiser vos initiatives, elle peut accorder un soutien financier aux projets portés par les associations étudiantes grâce à la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) acquittée par les étudiants.

La Direction Vie étudiante de l'UGA peut également apporter conseils pour la concrétisation de des projets, un relais de communication aux animations et événements ainsi qu'un soutien matériel (salles, équipements).

Plus d'infos sur :

campus.univ-grenoble-alpes.fr

EVE - ESPACE VIE ÉTUDIANTE

EVE c'est la maison des étudiants, gérée par et pour les étudiants !

Un lieu de vie, d'animation et de services :

- Un annuaire associatif et une pépinière d'initiatives
- Une salle de spectacle et espaces d'échanges rencontres,
- Des spectacles, animations et concerts
- Des assos hébergés et une Radio Campus
- Un café associatif

Plus d'infos sur :

www.eve-grenoble.fr



LE SPORT

LE SPORT UNIVERSITAIRE

Santé, bien-être, développement personnel, culture, citoyenneté, les activités physiques sportives et artistiques sont un élément majeur dans la formation et la vie universitaire de l'étudiant. La pratique se décline selon trois finalités :

- **La formation qualifiante (FQ)** qui correspond à une pratique notée en sport intégrée dans le cursus (ETC sport, bonification, sport obligatoire).
- **La formation personnelle (FP)** qui correspond à une pratique non notée en sport avec encadrement
- **La compétition sportive** universitaire qui s'exerce dans le cadre de l'Association Sportive sous l'égide de la FFSU.

POUR S'INSCRIRE EN SPORT

ÉTAPE 1 : Pour être noté.e en sport

Vérifier auprès de votre scolarité.

ÉTAPE 2 : Candidater dans un créneau de sport noté (FQ) et/ou non noté (FP)

Du V 4 sep à 9h au J 10 sep à 14h à

Valence

Du V 11 sep à 9h au J 17 sep à 14h à

Grenoble

suaps.univ-grenoble-alpes.fr > Accès directs

ÉTAPE 3 : Résultat de sa candidature

Je 10 sep à 19h pour Valence

Je 17 sep à 19h pour Grenoble

suaps-mon-compte.univ-grenoble-alpes.fr

ÉTAPE 4 : Choisir ETC Sport dans votre contrat pédagogique*

Du 3 au 24 sep 2020

* Étape inutile pour FP, Sport Obligatoire et Bonification Sport

univ-grenoble-alpes.fr > Formation > Enrichir

DÉBUT DES COURS

Lundi 14 septembre à Valence

Lundi 21 septembre à Grenoble

Liste des places disponibles sur le site internet

CHIFFRES CLÉS

- **15 000** étudiants sportifs
- **457** étudiants sportifs de haut niveau
- **4** sites d'installations sportives

HANDICAP

Nombreuses possibilités de pratique sportive pour les étudiants en situation de handicap.

MONTAGNE

Connaissance de la montagne et prévention des risques, formez-vous auprès des professionnels du SUAPS UGA !

CONTACTS

Grenoble

SUAPS / Galerie des amphis
Bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités
Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr

Permanences

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h15 à 14h, mercredi de 11h à 13h

Valence

Tous les jours au SIUAPS / IUT Bât D104
Tél. 04 75 41 97 86
Sauf les jeudis PM au CSU
Tél. 04 75 62 06 59 / suaps-valence@univ-grenoble-alpes.fr

SUR LE WEB

suaps.univ-grenoble-alpes.fr

LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



label obtenu par l'UGA récemment pour la qualité de l'accueil des étudiants internationaux



L'Université Grenoble Alpes met en œuvre diverses actions pour accueillir les étudiants internationaux et faciliter leur intégration. Elle a d'ailleurs reçu le label "Bienvenue en France 2 étoiles", délivré par Campus France pour distinguer l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans ce domaine.

Accueil international - ISSO (International students & scholars office)

Ce service a pour mission de faciliter l'arrivée et l'installation à Grenoble des publics internationaux, étudiants et doctorants notamment. ISSO vous accompagne tout au long de l'année, notamment pour :

- votre recherche de logement,
- la validation de votre visa ou l'obtention de votre titre de séjour (aide et assistance pour la constitution de votre dossier)
- assurance santé, assurances, banque, CAF, impôts, vie pratique.

Espace d'accueil
1 025 avenue centrale
Domaine universitaire – 38400 Saint-
Martin-d'Hères
isso@univ-grenoble-alpes.fr
isso-valence@univ-grenoble-alpes.fr

Bureau d'accueil des étudiants en exil – COLIBRI

Le bureau Colibri est un point d'entrée pour les personnes en exil. Il accueille et oriente les demandeurs vers les services concernés – qu'il s'agisse de conseil sur les formations, la reprise d'études, les cours de français, le renfort pédagogique... – et apporte l'aide nécessaire pour remplir dossiers d'inscription et autres documents administratifs.

Tour Irma
51 rue des Mathématiques
Domaine universitaire - 38610 Gières
info-migrants@univ-grenoble-alpes.fr

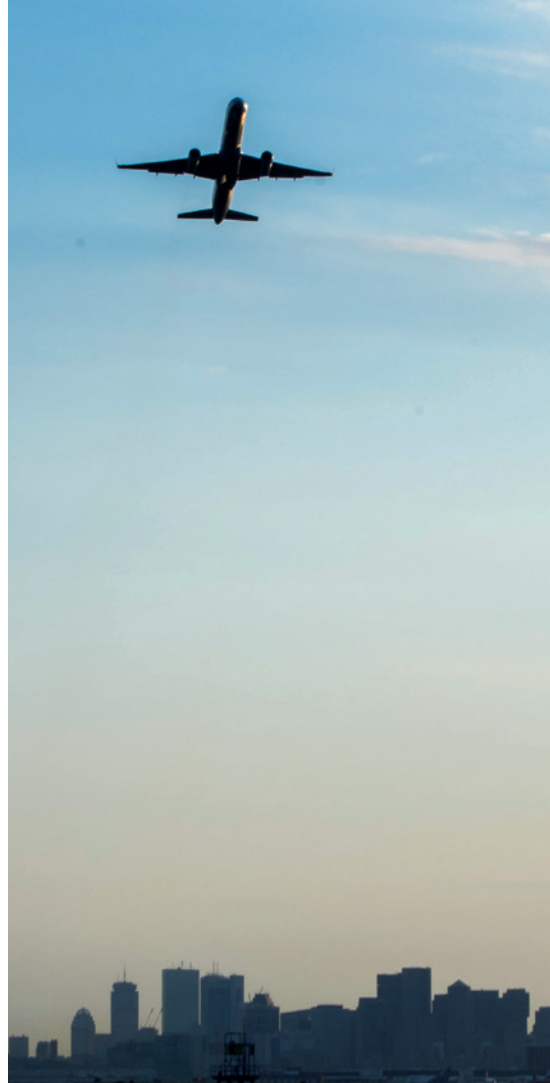
INTEGRE : accueil et intégration des étudiants internationaux

Tout au long leur séjour à l'UGA, l'association INTEGRE propose aux étudiants internationaux divers programmes :

- Le parrainage qui permet de faciliter l'intégration des étudiants internationaux nouveaux à Grenoble qui souhaitent être accompagnés par un étudiant expérimenté du campus
- Le tandem linguistique est un programme qui met en relation deux étudiants qui souhaitent apprendre la langue maternelle de l'autre
- La gratuiterie : l'association met à disposition divers objets nécessaires à l'installation laissés par d'anciens étudiants : vaisselle, ustensiles divers, petit électroménager, tables pliantes, couettes et oreillers...

L'association organise également un programme d'intégration en septembre et en janvier (visites du campus et de la ville, les week-ends découverte etc...) ainsi que d'autres événements conviviaux tout au long de l'année.

701 avenue centrale 38400 Saint-Martin d'Hères
Campus universitaire, 1^{er} étage, Bâtiment EVE
04 56 52 85 24
contact@integre-grenoble.org
www.facebook.com/Association.IntEGre/



ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX / INTERNATIONAL STUDENTS

L'Université Grenoble Alpes met à votre disposition des supports et services dédiés, pour vous informer sur vos démarches d'installation et vous accompagner tout au long de votre séjour :

Université Grenoble Alpes provides a range of services, advice and support for international students to help them settle in

- Un portail web dédié (FR/EN)
- Des guides d'accueil (FR/EN) téléchargeables
- Des espaces d'accueil, à Grenoble et Valence, ouverts tout au long de l'année

Rendez-vous sur :

international.univ-grenoble-alpes.fr

LE STATUT ÉTUDIANT ENGAGÉ

Vous êtes étudiant engagé?

Dans le cadre de la Loi 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté l'Université Grenoble Alpes reconnaît et valorise votre engagement grâce au statut d'étudiant engagé.

Qui peut bénéficier du statut d'étudiant engagé ?

- Les étudiants volontaires dans l'armée ou militaire dans la réserve opérationnelle.
- Les sapeurs-pompiers volontaires.
- Les étudiants salariés.
- Les étudiants effectuant un service civique.
- Les membres actifs du bureau d'une association
- Les chargés de famille

Grâce au statut vous pouvez bénéficier d'aménagements pour la bonne poursuite de vos études, et d'une validation en fonction de votre filière.

Les demandes s'effectuent en ligne à chaque début de rentrée universitaire.

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr
> Formation > Modalités
d'information > Aménagement
d'études pour les étudiants à
besoins spécifiques



LES ÉTUDIANTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN)

Le Service des publics à besoins spécifiques (SPBS) a pour but de permettre aux étudiants sportifs de haut niveau de concilier au mieux la pratique sportive de haut niveau et des études universitaires, grâce à un accompagnement en 3 volets :

Un accompagnement pédagogique :

chaque étudiant sportif de haut niveau a un enseignant tuteur. Une conseillère formation de l'Espace orientation et insertion professionnelle spécialisée dans le suivi des étudiants SHN peut les accompagner dans la construction ou l'évolution de leurs projets professionnels et d'études. En fonction de ses contraintes, il a droit à un étalement du cursus, des aménagements d'horaires, l'accès à des ressources spécifiques, des actions de soutien, l'organisation de sessions spéciales d'examens, des autorisations d'absences pour stages ou compétitions sportives. Chaque année, environ 75% des étudiants SHN valident entièrement leur contrat de scolarité.

Un accompagnement sportif :

les étudiants sportifs de haut niveau ont la possibilité de mettre en œuvre leur programme de musculation sur des créneaux spécifiques.

Ils peuvent bénéficier de consultations de traumatologie avec des médecins et de soins de récupération avec des kinésithérapeutes sur le campus.

S'ils se retrouvent loin de leurs sites d'entraînement, ils peuvent intégrer un des centres universitaires de formation et d'entraînement (CUFE), tout en restant licenciés dans leur club.

Un accompagnement social :

les étudiants sportifs de haut niveau peuvent être prioritaires pour l'attribution d'un logement du CROUS (priorité aux étudiants sur listes ministérielles et membres des CUFE).

Le statut d'étudiant SHN est obtenu de droit pour les étudiants inscrits sur les listes du ministère des sports (liste des sportifs de haut, liste espoir, sportifs sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel). Il peut être obtenu sur critères du site universitaire Grenoble Alpes, pour des sportifs de bon niveau national à fortes contraintes d'entraînement.

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr
> Formation > Modalités
d'information > Aménagement
d'études pour les étudiants à
besoins spécifiques

LE DISPOSITIF INTERVAL

POUR CONCILIER SPORT ET RÉUSSITE UNIVERSITAIRE

Interval est un dispositif d'enseignement asynchrone et en partie à distance proposé pour les étudiants spécialistes de sports d'hiver (ski, alpinisme, hockey sur glace, patinage, bobsleigh...), inscrits sur listes ministérielles SHN. Il permet de favoriser la réussite de leurs études, au regard de la spécificité des contraintes liées à leur pratique sportive.

LES ÉTUDIANTS ARTISTES DE HAUT NIVEAU (AHN)

L'Université Grenoble Alpes propose des aménagements pour les étudiants qui souhaitent concilier une pratique artistique d'envergure avec leur projet d'études.

Les aménagements de cursus ont pour objectif de rendre la scolarité de l'étudiant compatible :

- Avec la poursuite d'études de haut niveau dans un organisme de formation artistique partenaire reconnu, externe à l'Université : École supérieure d'art et design de Grenoble (ESAD), Conservatoire de Grenoble, Conservatoire de Valence.

Ou

- Avec la poursuite d'un projet artiste de haut niveau hors d'institutions identifiées (le qualificatif "haut niveau" sera alors délivré par l'institution via la commission restreinte réunie pour l'étude du dossier) pendant ses études.

Le statut peut aussi donner droit à des dispositifs spécifiques selon les universités, tel le prêt de salles de répétitions.

De la même manière, les étudiants AHN pourront prétendre à des bourses spécifiques, selon les modalités d'attribution par établissement.

SERVICE DES PUBLICS À BESOINS SPECIFIQUES

Bureau 16 RdC

Bâtiment P. Mendes-France

151 rue des universités

38400 St-Martin-d'Hères

publics-besoins-specifiques@univ-grenoble-alpes.fr

- Étudiants sportifs de haut niveau
Tél. 04 56 52 89 66
- Étudiants artistes de haut niveau
Tél. 04 76 82 56 78



LA VIE CULTURELLE

Si en arrivant à Grenoble, on ne peut passer à côté des montagnes et des activités de plein air, la culture a aussi la part belle. Investie par des acteurs engagés et créatifs, la culture universitaire foisonne et rayonne. Tout au long de l'année, un large panel d'initiatives et de rendez-vous sont proposés dans les nombreux équipements culturels de l'université, dans les campus de l'agglomération grenobloise et à Valence.

VOIR

L'Ouvre-boîte, c'est la programmation culturelle de l'Université Grenoble Alpes. Né de la fusion du Tramway nommé culture et de Destination Culture, il vous invite chaque semaine, à des événements culturels et artistiques !

Qu'ils se déroulent dans les salles de l'EST ou Amphidice au campus, dans les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération grenobloise, ou à Valence, venez découvrir du théâtre, de la danse, des concerts, des performances, des expos...

Toute la programmation est à retrouver sur culture.univ-grenoble-alpes.fr

RENCONTRER

Qui n'a jamais rêvé de rencontrer des artistes ? D'échanger avec eux sur leurs univers, leurs créations ? La Direction de la Culture et de la culture scientifique programme des résidences d'artistes pour vous ouvrir les coulisses de la création et partager avec vous un projet artistique. Êtes-vous prêt à rencontrer ces nouveaux habitants du campus ?

PARTICIPER

Les différents acteurs culturels universitaires du site grenoblois se réunissent chaque année pour l'organisation d'un événement commun : le Festival Culturel Universitaire. Cette programmation a pour objectif de promouvoir la culture universitaire en associant les différents acteurs culturels universitaires autour d'un thème commun avec des événements variés tel que des expositions, des spectacles de danse et de théâtre, des concerts, des performances, des conférences, des lectures, des projections de films, des ateliers artistiques, des débats... Le but est également d'ouvrir l'université sur l'agglomération grenobloise, en permettant au public de découvrir les richesses culturelles produites par les étudiants et les enseignants-chercheurs. En 2021 ? le thème sera MYTHE ! Alors, présentez-nous vos projets, et rendons cette nouvelle édition... mythique !





DÉCOUVRIR

Former des citoyens éclairés, des leaders socialement responsables et diffuser les connaissances et l'esprit critique vers l'ensemble de la société, telle est l'ambition de l'Université Grenoble Alpes qui met en œuvre différents dispositifs de médiation et de culture scientifique pour permettre aux étudiants, aux personnels et de manière plus large au grand public, d'avoir accès à l'expertise universitaire pour mieux appréhender les enjeux science et société.

VISITER

Depuis de nombreuses années, l'Université Grenoble Alpes s'est engagée dans le recensement, la documentation et la valorisation de son patrimoine artistique, architectural, scientifique et technique. Espaces muséographiques ouverts à l'année, visites libres ou guidées, en individuel ou en groupe, événements nationaux... Retrouvez ici toutes nos offres de visites afin de découvrir les multiples patrimoines de l'université !

PRATIQUER

Des ateliers et des stages de pratique

Vous souhaitez vous frotter au jeu d'acteur ou bien concevoir une œuvre numérique ? Tester vos capacités vocales ou découvrir vos talents cachés de magicien ? À l'année ou endécouverte, inscrivez-vous et vivez l'expérience de la création et de la découverte au contact d'artistes et d'intervenants professionnels. Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous les étudiants, débutants ou confirmés ! Seuls critères : être curieux, avoir envie de partager une aventure collective et s'engager sur la durée de l'atelier.

Des studios de répétition

Vous êtes à la recherche d'un lieu pour répéter, créer, travailler ? L'EST est fait pour vous ! Vous pourrez disposer de 4 studios de création et de répétition adaptés à la pratique théâtrale, corporelle et musicale.

Les studios sont disponibles en journée de 17h30 à 22h du lundi au jeudi sur demande. Renseignements et réservation en ligne sur culture.univ-grenoble-alpes.fr

Monter un projet

Vous êtes porteur d'une initiative à caractère culturel, et vous avez besoin d'aide pour monter et réaliser votre projet ? L'Université Grenoble Alpes s'engage à vos côtés pour vous aider à les concrétiser. Dans le cadre de vos formations, associations ou projets individuels, la Direction de la Culture et culture scientifique vous offre un accompagnement adapté : mise à disposition d'équipements, aide logistique et financière. Contactez-nous !

Contacts et information

Direction de la Culture et culture
scientifique et technique
action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr
04 57 04 11 20

LES AUTRES ACTEURS DU CAMPUS

Des événements vous sont aussi proposés à l'Espace Vie Étudiante (EVE), ainsi qu'à l'Aquarium et l'Aparté, les salles du CROUS Grenoble Alpes.

L'Espace Vie Étudiante - EVE

L'Espace Vie Étudiante a vu le jour en 2004. Ce bâtiment de 1100m², situé au cœur du campus de Saint-Martin-d'Hères est composé de différents espaces que nous vous proposons de découvrir : le café, la Pépinière d'initiatives, l'agora, le Petit Salon et les bureaux d'associations hébergées. Pour la petite histoire, EVE, c'est aussi la première Maison Des Etudiants en France à avoir été gérée intégralement par une association étudiante. Imaginé par nombre d'entre-elles, le bâtiment est un formidable outil d'émancipation, permettant aux étudiantes de développer le lieu en inventant mille projets ou encore d'administrer une équipe de salarié-es. Cette formation de terrain insolite fonctionne par le biais d'une délégation de service public de l'Université Grenoble Alpes.

+ d'infos :

Pépinière d'initiatives : 04 56 52 85 19
contact@eve-grenoble.fr

Le service culturel du CROUS Grenoble Alpes

L'activité du service culturel est centrée sur le soutien financier pour la réalisation de projets étudiants, le développement des pratiques amateurs et la contribution à l'émergence de nouveaux talents, l'encouragement aux mouvements associatifs et culturels, notamment avec le déploiement de l'action culturelle en résidence.

Plusieurs missions :

Une programmation riche et variée : Les Moments Zik. Théâtre, danse, musique, exposition... sont organisés soit à l'initiative du service soit en lien avec les autres structures et associations culturelles du campus. Deux salles culturelles sont à disposition des associations pour leur créneau de répétition ou bien pour organiser des événements.

Le dispositif Culture-actions, qui soutient financièrement les projets et les initiatives étudiantes.

Les concours artistiques étudiants, qui mettent en lumière de nouveaux talents.

L'animation culturelle des lieux de la vie étudiante, notamment les restaurants et les résidences universitaire

+ d'infos :

animateur.culture@crous-grenoble.fr
www.crous-grenoble.fr/culture





À VALENCE

Culture et culture scientifique pour tous sur le campus valentinois

Vous avez un projet culturel ? Vous avez besoin d'aide pour le réaliser ?

Besoin de sources de financements, de matériel ou d'aide à la communication ? L'Université Grenoble Alpes et l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche vous accompagnent !

Un équipement vous est dédié ! Situé au sein de la Maison de l'étudiant, un auditorium de 100m², de 90 places assises ou 200 debout, peut accueillir vos projets tout au long de l'année.

Que vous soyez danseur, chanteur, musicien, conférencier, vidéaste, cet espace culturel est mis à votre disposition.

Soyez curieux !

Assistez à des spectacles et laissez-vous tenter par un large panel d'initiatives et de rendez-vous proposés par les nombreux acteurs culturels locaux (théâtre, cinéma, lieux d'expositions, salles de concert etc.). Vous pouvez d'ores et déjà noter nos événements phares dans vos agendas ! UGA c'est party, Fête de la Science, Rencontres Montagnes & Sciences, Festival du cinéma espagnol et latino-américain, Nocturne des étudiants au Musée de Valence, ou encore Arts & Facs ! Différents dispositifs existent pour aider les étudiants dans leur création de projet culturel.

Certains peuvent être cumulables, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre assistante de projets culturels et de culture scientifique !

+ d'infos :

Léa LEBOUVIER

Assistante de projets culturels et de culture scientifique

Tél. 04 26 04 35 12

valence-culture@univ-grenoble-alpes.fr

www.etudierendromeardèche.fr



L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Une idée ? Un projet ? Pépite oZer sensibilise, forme et accompagne les étudiants et les jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'activité. Toute l'année, Pépite oZer propose des rencontres, des forums, des modules de formations, des témoignages de créateurs d'entreprises et une mise en réseau avec des experts de la création d'entreprise.

Avec le Statut national d'étudiant-entrepreneur vous pouvez bénéficier d'aménagements d'études, l'accès à un espace de coworking, des formations, du tutorat. Le Diplôme d'Université «Étudiant-entrepreneur» (D2E) permet aux bacheliers et jeunes diplômés de conserver les avantages étudiants (bourse, logement...) tout en étant accompagnés dans leur projet.

Développez votre esprit d'entreprendre et devenez étudiant-entrepreneur !
Renseignez-vous.

SUR LE WEB
www.ozer-entrepreneuriat.fr

L'OUVRE BOÎTE

LA CULTURE
ÇA CONSERVE !



UGA
Université
Grenoble Alpes

culture.univ-grenoble-alpes.fr



ENSEMBLE,
POUR SOULEVER
DES MONTAGNES



WWW.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR

UGA
Université
Grenoble Alpes